



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'ENVOI DE VÉGÉTAUX vers la France et les autres Pays
de l'Union Européenne **EST STRICTEMENT RÉGLEMENTÉ**

Il est désormais **INTERDIT** aux particuliers de transporter dans les bagages et dans les colis, tous types de **PIMENTS** et **POIVRONS** au départ de la Martinique.

EXCEPTION : peuvent être exportés, les piments et poivrons transformés : en purée, congelés, confits, séchés...

Transporter ou envoyer des végétaux interdits conduit à leur saisie et est passible de poursuites pénales *



En Martinique, les piments peuvent être porteurs de différents organismes nuisibles, notamment de la larve de *Spodoptera frugiperda*, qui est un ravageur responsable de dégâts importants sur les cultures.

Dans l'objectif d'empêcher sa propagation, l'exportation des piments et des poivrons est soumise à une réglementation adaptée, et les services de l'Etat en charge de la protection des végétaux s'assurent de son application, aussi bien sur le territoire de la Martinique qu'aux frontières.





MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

Liberté
Égalité
Fraternité

L'ENVOI DE VEGETAUX vers la France et les autres Pays de l'Union Européenne **EST STRICTEMENT REGLEMENTE**

Il est désormais **INTERDIT** aux particuliers de transporter dans les bagages et dans les colis, tous types de **PIMENTS** et **POIVRONS** au départ de la Martinique.

EXCEPTION : peuvent être exportés, les piments et poivrons transformés : en purée, congelés, confits, séchés...

Transporter ou envoyer des végétaux interdits conduit à leur saisie et est passible de poursuites pénales *



En Martinique, les piments peuvent être porteurs de différents organismes nuisibles, notamment de la larve de *Spodoptera frugiperda*, qui est un ravageur responsable de dégâts importants sur les cultures.

Dans l'objectif d'empêcher sa propagation, l'exportation des piments et des poivrons est soumise à une réglementation adaptée, et les services de l'Etat en charge de la protection des végétaux s'assurent de son application, aussi bien sur le territoire de la Martinique qu'aux frontières.